

Bz 4590B

GODEFROID KURTH

M. de Tl.

LÉGITIME DÉFENSE

Paix sur terre aux hommes
De bonne volonté!



LIÈGE
IMPRIMERIE CENTRALE

16, RUE SAINT-ADALBERT, 16

—
1896

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION

Auguste Doutrepont
Professeur agrégé.

GODEFROID KURTH

LÉGITIME DÉFENSE

Paix sur terre aux hommes
de bonne volonté!

LIÈGE
IMPRIMERIE CENTRALE
16, RUE SAINT-ADALBERT, 16

1896

George Washington

1797

Washington, D.C.

LEGISLATIVE DEPARTMENT

The following is a list of the members of the
Legislative Department of the State of New York,
as they appear in the official directory for the year
1897. The names are arranged in alphabetical order,
and the offices held by each member are given in
parentheses. The names of the members of the
Senate are given in italics, and the names of the
members of the Assembly are given in plain type.
The names of the members of the Court of Sessions
are given in plain type, and the names of the
members of the Court of Appeals are given in
italics. The names of the members of the
Court of Claims are given in plain type, and the
names of the members of the Court of Criminal
Sessions are given in plain type. The names of the
members of the Court of Civil Sessions are given in
plain type, and the names of the members of the
Court of Chancery are given in plain type. The
names of the members of the Court of Admiralty
are given in plain type, and the names of the
members of the Court of Probate are given in
plain type. The names of the members of the
Court of Records are given in plain type, and the
names of the members of the Court of Common Pleas
are given in plain type. The names of the
members of the Court of Sessions are given in
plain type, and the names of the members of the
Court of Appeals are given in italics. The names
of the members of the Court of Claims are given in
plain type, and the names of the members of the
Court of Criminal Sessions are given in plain type.
The names of the members of the Court of Civil
Sessions are given in plain type, and the names of
the members of the Court of Chancery are given in
plain type. The names of the members of the
Court of Admiralty are given in plain type, and the
names of the members of the Court of Probate are
given in plain type. The names of the members of
the Court of Records are given in plain type, and
the names of the members of the Court of Common
Pleas are given in plain type.

LÉGITIME DÉFENSE

Paix sur terre aux hommes
De bonne volonté !

La presse libérale reproduit *in extenso* le texte d'une lettre adressée par le bureau de l'*Union catholique* de Liège à l'assemblée qui doit se tenir à Malines le 5 de ce mois. On y prend vivement à partie la démocratie chrétienne, coupable, à ce qu'il paraît, du délit de réorganisation, et, si je ne me trompe, on demande contre elle des mesures répressives.

Je n'ai pas à apprécier ici l'opportunité ni la convenance de ce document, non plus que la valeur des attaques dirigées contre le groupe politique auquel j'ai l'honneur d'appartenir. Mais, mis personnellement en cause et dénoncé à tous les catholiques belges, il m'appartient de repousser des accusations injustifiées. Tant qu'elles ont traîné dans la presse libérale, à laquelle elles sont empruntées, je me suis cru le droit de les dédaigner et le devoir de ne pas les relever, pour déférer au désir publiquement exprimé par mon évêque. Aujourd'hui qu'après plusieurs mois écoulés elles sont reprises par des hommes dont plusieurs occupent dans les rangs catholiques une position importante, le silence ressemblerait à de la lâcheté. Je ne puis laisser insinuer qu'en me faisant l'honneur de me déléguer à l'Assemblée de Malines, Monseigneur Doutreloux a fait un choix contre lequel la conscience catholique puisse protester. Je me dois à

moi-même, je dois aux hommes éminents dont je serai le collaborateur à Malines, de montrer que je ne suis pas indigne de prendre place dans leurs rangs, pour travailler avec eux, sous la direction de l'Episcopat belge, à la pacification sociale de notre patrie.

*
* *

L'acte d'accusation contient, à mon adresse, la phrase suivante :

« Nous déplorons surtout les écarts de langage d'un homme éminent qui, devant une assemblée d'ouvriers, s'oublia au point d'injurier tels de nos amis les plus dévoués, dont le concours indispensable nous fut cette fois plus précieux que de coutume pour le travail de propagande en faveur de la liste commune. »

C'est à ce passage, supprimé par les journaux catholiques qui ont reproduit le manifeste, que je veux répondre aujourd'hui.

Je le ferai avec toute la brièveté possible. Je ne remonterai pas à l'origine des animosités qui se sont donné rendez-vous autour de mon nom depuis le 18 janvier 1893 (1), dans des milieux où je n'avais jusqu'alors que des sympathies. Dans l'intérêt de la paix, je n'en parlerai point, dussé-je, à ce compte, mutiler ou affaiblir ma justification. Un jour peut-être, s'il m'est donné de raconter les premières années de la démocratie chrétienne en Belgique, on saura comment furent traités dans leur patrie catholique des hommes qui ont cherché avant tout le royaume de Dieu et sa justice. En attendant, voici les détails strictement nécessaires à l'intelligence des faits en cause.

On s'en souvient, lors des élections communales de Liège, les catholiques de cette ville ont marché unis contre l'ennemi. Un accord heureusement conclu avait

(1) Date de la lettre de félicitation que j'écrivis à mon vénéré ami, M. l'abbé Pottier.

réuni sur la même liste démocrates et conservateurs. Cet accord, nul ne l'avait désiré plus ardemment que moi, nul n'y avait travaillé avec un zèle plus sincère. Déjà au printemps de 1893, des conférences destinées à ménager le rapprochement des deux groupes s'étaient tenues sur mon initiative; si elles n'ont pas abouti alors, personne, assurément, ne s'avisera de m'en rendre responsable. Celles qui ont préparé l'alliance électorale de 1895 sont dues en partie à mes efforts. Je suis de ceux qui se sont employés le plus activement à dissiper les appréhensions que faisait naître, chez certains membres de l'*Union démocratique*, l'idée d'un pacte avec les conservateurs. Quand nous fûmes parvenus à en faire voter le principe, je m'en constituai l'avocat auprès des électeurs. J'ai fait l'apologie des catholiques conservateurs devant des auditoires dont les socialistes formaient la majorité. Ils me répondaient : « Vous faites un métier de dupes; vos amis viendront à la queue de la liste catholique dimanche prochain.... »

Mon attitude était celle de l'*Union démocratique* toute entière. Une fois la lutte engagée, tout le monde y travailla avec un zèle admirable, tout le monde fut sur la brèche, jeunes et vieux, dans un même élan d'enthousiasme catholique. Les anciennes dissidences étaient oubliées; on se sentait les coudes avec les conservateurs, on vivait dans la conscience de la fraternité chrétienne. C'étaient de beaux jours : ils dureraient encore si tant de bonnes volontés et de dévouements sincères n'avaient été gaspillés par des manœuvres insensées.

Lorsqu'après l'élection on apprit à l'*Union démocratique* que tous les candidats démocrates étaient exclus, la réaction fut terrible. Le mot de trahison fut sur toutes les lèvres, et plus d'un ne craignit pas, dans le premier moment d'effervescence, d'accuser l'*Union catholique* d'avoir trompé ses alliés. Des mesures extrêmes furent réclamées; certains voulaient une protestation publique; quelques autres proposaient la rupture de l'alliance conclue.

C'est alors que j'intervins pour réagir, dans la mesure de mes forces, contre l'entraînement bien excusable qui menaçait de compromettre à jamais l'union à peine établie entre les catholiques liégeois. Il fallait quelque courage pour entreprendre de faire remonter à mes amis le funeste courant, et, d'autre part, il n'était pas facile de leur expliquer pourquoi ils devaient être à la fois, selon l'expression vulgaire, *battus et contents*. Grâce à Dieu, après plusieurs jours de débats, le bon sens, la modération, la justice l'emportèrent. L'assemblée des délégués se rallia aux vues de son bureau, et la crise fut conjurée.

Qu'il me soit permis de le dire ici à l'honneur de ces nobles ouvriers : ils ont montré, à cette occasion, un empire sur eux-mêmes et un sens politique admirables chez des hommes nouveaux-venus dans nos luttes. La Belgique ne sait peut-être pas assez de quelle réserve de forces morales elle dispose au sein de ces masses profondes à qui la Constitution a remis les destinées du pays, et ce qu'il est permis d'en attendre pour la défense de la religion et de l'ordre social, si l'on ne les indispose pas en affectant de dédaigner leurs légitimes aspirations.

La cause gagnée parmi les délégués, il restait à persuader le gros de notre armée, où l'effervescence avait été plus grande encore. Dans ce but, une assemblée générale fut convoquée pour le jeudi, et je fus l'un des orateurs chargés d'y prendre la parole.

Je l'avouerai : ce n'est pas sans inquiétude que je gravis la tribune. La partie que nous jouions était décisive : si nous ne parvenions pas à entraîner les convictions, la scission entre catholiques était sans remède, et il fallait renoncer à l'espoir de poursuivre avec succès notre campagne contre le socialisme auprès des foules ouvrières. Et d'autre part, comment espérer que des paroles auraient raison de trop justes ressentiments, aigris encore par les sarcasmes des socialistes, qui triomphaient bruyamment de la réalisation de leurs prophéties ?

C'est sous l'empire de ces préoccupations que je pris la parole. Est-il besoin de dire que je croyais, comme les jours précédents, parler en famille, devant un auditoire élargi, il est vrai, mais ne comprenant toutefois que nos amis ? C'est à eux seuls que je m'adressais, et non au public. Que l'on m'entende bien : je fais ici une simple constatation, et je ne me plains pas d'avoir eu d'autres auditeurs. Mais le simple bon sens suffit pour faire admettre que la parole la plus sûre d'elle-même varie d'accent selon les milieux, et qu'on a le droit de parler aux siens avec une liberté plus grande que devant des reporters de journaux ennemis.

Voici maintenant, en substance, ce que je dis à nos amis. Je pourrais reproduire presque textuellement tout mon discours ; les événements se sont chargés de le graver dans ma mémoire. Mais cela n'aurait pas d'intérêt pour le lecteur : il lui suffira d'en trouver ici une rapide esquisse.

« Nous avons éprouvé dimanche dernier, dis-je en commençant, une grande joie à laquelle, comme dans toutes les choses humaines, est venu se mêler un petit chagrin.

» La grande joie, c'a été d'assister enfin au triomphe de l'idée pour laquelle nous avons si longtemps combattu : l'alliance de toutes les forces catholiques.

» Cette alliance, elle s'est affirmée avec éclat dans la journée de dimanche. Tous les catholiques liégeois, conservateurs et démocrates, ont marché la main dans la main contre l'ennemi commun, et ont remporté une éclatante victoire. Grâce à notre union, nous voilà le plus puissant parti politique liégeois, du moins sur le terrain communal. Nous distançons les doctrinaires, nous laissons en arrière les socialistes. Pour les progressistes, nous n'en parlerons pas : il ne sont rien.

» Cette victoire, c'est la vôtre, à vous démocrates, aussi bien que celle des conservateurs. C'est l'appoint de vos voix qui portèrent les élus de la liste catholique à l'Hôtel-de-Ville. Ne l'oubliez pas, ils sont vos mandataires ; leur

succès est en grande partie votre œuvre, et c'est pourquoi vous avez le droit de vous réjouir.

« J'ai dit qu'à notre joie se mêle un petit chagrin. C'en est un pour nous de constater que parmi les douze élus, il n'y a pas un seul candidat de notre groupe. Il serait grand, si nous devions attribuer cet échec relatif aux mauvaises dispositions du corps électoral conservateur. Mais il n'en est rien. Nos candidats recueillent autant de milliers de voix que le plus favorisé des élus : c'est donc la preuve que l'immense majorité des électeurs catholiques leur a accordé ses suffrages. S'ils échouent, c'est parce qu'il leur manque quelques centaines de voix. Quelle ne serait pas notre injustice, si nous rendions nos fidèles alliés catholiques responsables de la défection de quelques poignées de traîtres ! »

Cette manière de dégager la responsabilité de l'*Union catholique*, en isolant ceux qui avaient refusé d'obéir à son mot d'ordre, fut favorablement accueillie par mon auditoire. Je la complétais en flétrissant le complot qui, disait-on, avait été ourdi à huis-clos contre les candidatures démocratiques. Ce complot, qui a été avoué depuis, j'avais le droit et le devoir de le qualifier, et je le fis en en plaçant les auteurs devant ce dilemme : *trahison ou imbécillité*. Trahison, disais-je, si, en se concertant pour exclure les candidats démocrates, et en agissant ainsi dans un sens diamétralement opposé aux intentions du Saint-Siège, ils ont su qu'ils travaillaient de la manière la plus efficace à réveiller les anciennes discordes. Imbécillité, s'ils ne l'ont pas su, attendu qu'ils avaient pour devoir de ne pas l'ignorer.

Ce jugement — abstraction faite de la forme, dont la vivacité était bien explicable dans les circonstances où je me trouvais (1) — avais-je oui ou non le droit de le formuler ? S'il est quelqu'un qui consent à prendre la défense

(1) Il paraît que mon plus grand crime, c'est de m'être permis une plaisanterie sur le compte de Mammon. Eh oui ! j'ai eu cette audace sacrilège. Mammon est certes un grand dieu, et nous sommes tenus

de la misérable tactique que j'ai flétrie et que je flétris encore, qu'il se lève et qu'il le dise catégoriquement. Pour moi, j'étais d'autant plus libre en parlant comme je le faisais, que les traîtres étaient couverts par le secret du vote, que je n'en connaissais aucun, et que j'avais la conscience de ne mettre aucune animosité personnelle dans l'accomplissement d'un acte de justice. Si certaine presse a cru devoir amplifier démesurément cet épisode, et m'attribuer telles expressions outrageantes que je n'ai pas prononcées, si elle est allée jusqu'à citer telle personne que j'aurais désignée, soit nominale-ment, soit d'une manière tout au moins transparente, elle a fait son métier en calomniant une fois de plus un homme qui n'a jamais eu ses bornes grâces, mais il n'appartenait à aucun catholique de me juger sur la foi de si étranges témoins. Au surplus, je ne puis que plaindre ceux qui auraient la naïveté de se déclarer atteints par mes paroles, et de dire publiquement : Les traîtres, c'était nous !

Mais je reviens à mon récit. Après avoir séparé la cause de l'*Union catholique* de celle des défectionnaires, j'étais à l'aise pour soutenir, une fois de plus, la thèse que je n'ai cessé de défendre partout où j'ai pris la parole : celle de l'union des deux groupes catholiques.

« Proclamons tout haut, dis-je à mes auditeurs, que l'*Union catholique* a rempli son devoir envers nous. Remplissons le nôtre en lui déclarant que nous voulons rester fidèles au pacte d'alliance que nous avons fait avec elle. Déjouons, en prenant cette attitude, les calculs des conspirateurs. Leur but est visible. Sans doute, il s'est agi pour eux, tout d'abord, d'exclure vos mandataires du Conseil communal, et ils y sont parvenus. Mais par delà

de respecter pieusement les arches d'alliance où il daigne enfermer les Tables de la Loi nouvelle. Mais lorsque le dieu descend de ses autels et quitte ses sanctuaires pour venir se mêler à nos combats, il faut bien qu'il consente à se laisser de temps en temps égratigner par d'irrévérencieux mortels comme moi.

ce but immédiat ils en poursuivaient un autre. Ils ne se consolent pas de votre alliance avec l'*Union catholique*. N'ayant pu l'empêcher, ils essayent de vous amener à la rompre vous-mêmes. Pour cela, ils ont imaginé de provoquer votre colère, dans l'espoir que vous vous porteriez à quelque excès qui vous mettrait dans votre tort. Quel plaisir vous leur causeriez si vous faisiez vous-mêmes leur besogne !

« Démocrates liégeois, vous êtes plus intelligents qu'ils ne supposent, et vous le montrerez en ne tombant point dans un piège aussi grossier. Remerciez donc, par ma voix, l'*Union catholique* du loyal appui qu'elle a donné à nos candidats. Et que les acclamations par lesquelles vous allez couvrir mes paroles lui portent l'écho des sentiments fraternels que vous gardez à vos alliés d'hier, qui seront aussi, n'est-ce pas, vos alliés de demain ? » (*Applaudissements. Oui ! oui !*)

Telle est la partie de mon discours qui était relative aux rapports entre les deux groupes de catholiques liégeois : le reste ne concernant que les démocrates, je n'ai pas à m'en expliquer. Je mets l'exactitude de ce résumé sous la garantie de tous mes auditeurs catholiques. Au surplus, le seul journal catholique qui ait donné un compte rendu de mon discours peut me servir de contrôle : si l'expression y est plus d'une fois inexacte ou exagérée, (et quel journaliste prétendra que des résumés écrits à la hâte sur le bord d'une table, puissent être pris pour l'expression littérale d'un orateur ?) le canevas est d'une grande fidélité, et la pensée maîtresse s'en dégage avec une netteté absolue.

La cause de l'union était gagnée. Nous nous en réjouîmes sincèrement, et nous comptâmes que désormais la paix était faite pour longtemps. En rentrant chez moi, je fus invité par un rédacteur du *Bien du Peuple* à lui donner pour le lendemain un résumé de mes paroles. « A quoi bon, lui répondis-je, maintenant que le danger d'une scission n'existe plus, laisser subsister la trace des difficultés que nous avons eues à le conjurer ? Il suffira de constater les résultats. »

On ne l'entendit pas ainsi. On s'empara d'un épisode qu'on exagéra et travestit de la manière la plus déloyale, on affecta de connaître et on cita nominalemeut ceux que j'avais accusés de trahison, on s'attendrit sur le sort de ces infortunées victimes de ma brutalité, on les couvrit de fleurs et on prit la défense de leur honneur outragé. Bientôt, la légende se développant au fur et à mesure qu'elle circulait, il fut acquis que j'avais insulté les conservateurs, que dis-je ? que j'avais outragé les catholiques liégeois. Le bureau de l'*Union catholique* ne contribue-t-il pas, à son insu, à la formation de cette légende ? Qu'on relise, dans son contexte, la phrase où il me cite, et qu'on dise s'il y a quelque justice de sa part à reprendre mes déclarations pacifiantes pour s'en attribuer le mérite et pour les tourner contre moi, comme il fait dans ce passage :

« Ce fut une joie.... et presque une fierté de constater que, sur 11,688 bulletins, chiffre électoral de la liste catholique, 2 à 300 voix seulement séparaient les candidats.

« Il y avait donc de l'union et de la discipline encore dans le parti catholique : si quelques dissidences avaient persisté, elles étaient peu nombreuses et d'ailleurs réciproques (!) Qu'importe, puisqu'un grand pas était fait vers l'apaisement, puisqu'il était permis d'entrevoir une union plus intime, et, pour l'avenir, des effets plus complets.

« Nous avions l'illusion qu'à l'*Union démocratique* on se réjouirait aussi sans rancune et sans arrière-pensée, gardant l'espoir de jours meilleurs.

« Notre erreur était grande. L'*Union démocratique* était trompée dans ses calculs, aucun de ses candidats n'avait été élu, et bien qu'aux élections complémentaires des conseillers ouvriers, le candidat démocrate l'eût emporté sur ceux de la *Fédération des associations ouvrières* (1), c'était assez de quelques dissidences recon-

(1) Il y a ici un étonnant défaut de mémoire. Le discours incriminé est du 21 novembre, et l'élection des candidats ouvriers du 24 ! Au surplus, les candidats de la *Fédération* dont il s'agit furent acclamés chaudement à l'*Union démocratique* le soir de l'élection.

nues inévitables pour autoriser les récriminations et les outrages.

» Celles-ci se firent jour dans la presse et dans des discours publics : nous déplorons surtout etc. »

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter. Il ne m'appartient pas de rechercher pour quelle raison le bureau de l'*Union catholique*, au lieu de se joindre à moi pour réprover le complot antidémocratique, en prend les auteurs sous son patronage, et ne trouve à blâmer que moi chétif. Qu'il tienne à témoigner sa reconnaissance aux gens qui lui ont fourni un *concours indispensable*, qu'il se solidarise même entièrement avec eux, je n'ai pas à y contredire. Mais j'estime qu'en les identifiant avec les auteurs de la manœuvre que j'ai stigmatisée, il commet à la fois une maladresse et une imprudence. Ses clients lui seront médiocrement reconnaissants de se voir mis en pareille posture, et l'*Union catholique* n'a rien à gagner à enlever aux démocrates chrétiens la bonne opinion que je leur avais donnée d'elle. Mais peut-être n'y a-t-il qu'un trait de fine et discrète ironie dans l'allusion au « précieux concours apporté au triomphe de la *liste commune*. »

Tous les catholiques sont maintenant en état de prononcer entre mes accusateurs et moi. J'attends avec confiance leur verdict. Je n'ai voulu que repousser des accusations injustes, et j'espère que je l'aurai fait sans blesser les lois de la charité. Chrétien, je n'oublierai pas que les hommes contre lesquels je dois me défendre sont des frères d'armes, à côté desquels j'ai combattu vingt ans sous le labarum de la croix. Eux-mêmes, mieux inspirés, comprendront un jour qu'en présence de l'ennemi qui nous observe, il y a une besogne plus utile à faire que de frapper des amis. Je veux qu'ils sachent que lorsque viendra ce jour, ils me retrouveront à mon poste, leur tendant une main loyale et prêt à prendre ma part des nouveaux combats.

GODEFROID KURTH.

B2. 4590B

ULg - C.I.C.B.



708504596

LIBER

